

Séance du mercredi 26 mars 2025

Date de la convocation: 21/03/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six mars l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,**

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Adeline
BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOUILLIER,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Annick IENZER, Richard
DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Anne COLLINOT, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

**OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL -
(D 2025 005)**

Vu l'article L. 612-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une collectivité a la possibilité d'ouvrir des crédits supplémentaires au montant des restes à réaliser pour un projet en cours dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'année N-1 ;

Considérant le montant des crédits inscrits aux chapitres 20, 204, 21 et 27 du budget primitif et suite à la décision modificative de 2024 de la section investissement du budget principal pour un total s'élevant à 216 116,67€ qui ouvrent une possibilité d'ouverture de crédits à hauteur de 54 029,16 € ;
Le Maire propose au Conseil municipal d'ouvrir des crédits sur la section d'investissement du budget principal en application de l'article L. 612-1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, APPROUVE l'ouverture de crédits supplémentaires du budget principal pour l'année 2025 à hauteur de 43 360€ permettant le règlement du solde des factures pour les projets suivants :

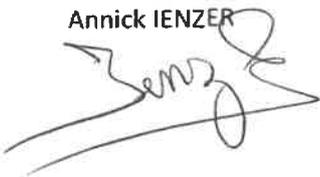
- Travaux de plantation pour un montant de 28 000 € au C/2128
- Installation d'un portail à l'école pour un montant de 3 360 € au C/21312
- Installation électrique (dans un local loué) pour un montant de 12 000€ au C/21321

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

